

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

I. ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SITE WWW.BOULANGER-REGION.FR

La SARL DBAB héberge sur son site internet WWW.BOULANGER-REGION.FR les vitrines virtuelles, les profils et les annonces des professionnels et assimilés dont notamment les apprentis et les salariés, du secteur des métiers de bouche et des services y afférents.

1.1. Par la coche de la case « *J'ai lu et accepté les conditions générales d'utilisation* » sur le site internet WWW.BOULANGER-REGION.FR (Ci-après « le Site Internet »), en vue de l'hébergement d'une vitrine professionnelle virtuelle (Ci-après « la Vitrine Virtuelle »), d'un profil (Ci-après « le Profil ») ou d'une ou plusieurs annonce(s) (Ci-après « l'Annonce ») sur ce site internet édité par la SARL DBAB (Ci-après « l'Hébergeur »), le Professionnel (ci-après « le Professionnel »), accepte sans réserve les présentes conditions générales d'utilisation, à l'exclusion expresse de toutes conditions autres ou contraires qui seraient insérées dans tous documents d'information, lettres ou factures, etc..., reçus ou à recevoir, et de tous usages professionnels contraires aux présentes, lesquels conditions et usages seront considérés comme inopposables à l'Hébergeur. A défaut, l'Hébergeur n'aurait pas contracté avec le Professionnel.

Toute adjonction, rature, modification ou suppression qui serait portée sur les présentes devra, pour être opposable à l'Hébergeur, être contresignée par celui-ci, étant entendu que l'Hébergeur se réserve le droit de refuser certaines demandes qui lui seraient faites après une étude sérieuse et complète du dossier présenté du fait du Professionnel.

1.2. Le fait que l'Hébergeur ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales d'utilisation ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

1.3. Si une ou plusieurs stipulations des présentes étaient tenues pour non valides ou déclarées comme telle en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

1.4. L'Hébergeur se réserve la possibilité de modifier à tout moment les présentes CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION.

Toute modification des CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION s'appliquera

- pour l'hébergement non encore exécuté mais déjà commandé, après un préavis d'un (1) mois suivant la transmission des nouvelles CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION au Professionnel,
- pour tous les nouveaux hébergements, dès la publication des nouvelles CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION.

II. TECHNIQUE - DROIT DE REPRODUCTION

2.1. Prestation

Sauf accord écrit contraire, la prestation commercialisée par l'Hébergeur est l'hébergement d'une Vitrine Virtuelle du Professionnel, son profil et le cas échéant ses annonces, à l'exclusion de toute autre prestation.

L'Hébergeur ne garantit aucunement les éventuels résultats commerciaux escomptés par le Professionnel suite à la diffusion de la Vitrine Virtuelle, du Profil ou des annonces par l'Hébergeur sur son Site Internet.

2.2. Contenu et Accès

2.2.1. Vitrine virtuelle

Définition / Description

La Vitrine Virtuelle est un espace dédié au Professionnel sur le Site Internet regroupant des informations le concernant, et notamment ses coordonnées, ses horaires, son logo, ses photos, ses activités, ses actualités et un lien vers son propre site internet.

Cette Vitrine Virtuelle se limite à la présentation de l'activité professionnelle du Professionnel à l'exclusion de toute information à caractère privé.

Accès direct et duplication

Le Professionnel sera le seul à pouvoir créer/modifier/supprimer en ligne le contenu de sa Vitrine Virtuelle.

Le Professionnel qui déclare lors de son inscription sur le Site Internet être artisan au sens de l'article 16 de la Loi n°96-603 du 5 juillet 1996 et du Décret n°98-246 du 2 avril 1998, par la coche de la case « Je suis artisan », accepte sans réserve la duplication de sa Vitrine Virtuelle sur le site ARTISANALEMENT VÔTRE.

En cas de duplication, le Professionnel restera le seul à pouvoir créer/modifier/supprimer en ligne le contenu de sa Vitrine Virtuelle sur le Site Internet.

Toute création/modification/suppression en ligne du contenu de sa Vitrine Virtuelle sur le Site Internet sera dupliquée sur le site ARTISANALEMENT VÔTRE.

2.2.2. Profil

Définition / Description

Le Profil est la présentation du Professionnel comprenant notamment son identité, ses coordonnées, son statut professionnel, sa photo, son CV, sa formation, son expérience, ses centres d'intérêts et un lien vers son propre site internet et les réseaux sociaux.

Ce Profil se limite à la présentation de l'activité professionnelle du Professionnel à l'exclusion de toute information à caractère privé.

Accès direct

Le Professionnel sera le seul à pouvoir créer/modifier/supprimer en ligne le contenu de son Profil.

2.2.3. Annonces

Définition / Description

Les Annonces sont les annonces du Professionnel concernant notamment les fonds de commerce, le matériel, les matières premières et l'emploi.

Les Annonces se limitent à l'activité professionnelle du Professionnel à l'exclusion de toute annonce à caractère privé.

Accès direct et duplication

Le Professionnel sera le seul à pouvoir créer/modifier/supprimer en ligne le contenu de ses Annonces.

Le Professionnel accepte sans réserve la duplication de ses Annonces sur tous supports de communication laissés à la libre appréciation de l'Hébergeur.

En cas de duplication, le Professionnel restera le seul à pouvoir créer/modifier/supprimer en ligne le contenu de ses Annonces sur le Site Internet.

Toute création/modification/suppression en ligne du contenu de ses Annonces sur le Site Internet sera dupliquée sur lesdits supports de communication.

2.3. Le Professionnel reconnaît être l'auteur unique et exclusif du texte, des dessins, images, etc... composant sa Vitrine Virtuelle, son Profil et, le cas échéant ses Annonces. A défaut, il déclare disposer pour l'ensemble des éléments entrant dans la composition de sa Vitrine Virtuelle, son Profil et, le cas échéant, ses Annonces (textes, photographies ...) de tous les droits et autorisations de tout ayant droit (notamment les auteurs, concepteurs, réalisateurs et, d'une manière générale, de toute personne physique ou morale qui s'estimerait lésée par la diffusion des Vitrines Virtuelles, des Profils et des Annonces, à quelque titre que ce soit ou qui estimerait avoir un droit à faire valoir à l'occasion de la diffusion des Vitrines Virtuelles, des Profils et des Annonces sur le Site Internet) éventuellement nécessaires à la parution de la Vitrine Virtuelle, du Profil et des Annonces sur le Site Internet et garantit l'Hébergeur de ce chef. En conséquence, la Vitrine Virtuelle, le Profil et les Annonces paraissent sous la responsabilité exclusive du Professionnel.

2.4. Dans l'hypothèse où le Professionnel confierait à l'Hébergeur la mise en forme de sa Vitrine Virtuelle et de son Profil, cette prestation serait effectuée sous l'entière responsabilité du Professionnel, qui autorise l'Hébergeur à reproduire et modifier lesdits éléments pour les besoins de la Vitrine Virtuelle ou du Profil sur le Site Internet.

2.5. A défaut de demande expresse du Professionnel dans un délai de trois mois à compter de la date de fin de parution, les éléments transmis à l'Hébergeur seront détruits.

2.6. Le Professionnel certifie que la Vitrine Virtuelle, le Profil et, le cas échéant, les Annonces sont conformes à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires en vigueur et respectent les droits des tiers. En conséquence, le Professionnel relève l'Hébergeur, ses sous-traitants et fournisseurs, de toutes responsabilités, les garantit contre toutes condamnations, frais judiciaires et extrajudiciaires, qui résulteraient de tout recours en relation avec le contenu de sa Vitrine Virtuelle, son Profil ou ses Annonces, et les indemnise pour tout dommage résultant de la violation de la présente disposition.

2.7. Sans préjudice de ce qui précède, et sans que cela crée à sa charge une obligation de vérifier le contenu, l'exactitude ou la cohérence de la Vitrine Virtuelle, du Profil et des Annonces, l'Hébergeur se réserve le droit de refuser ou d'interrompre tout hébergement, même payé, moyennant restitution du prix, à tout moment, pour tout motif légitime, et notamment tout hébergement qui lui sembleraient contraire aux dispositions légales ou réglementaires en vigueur, aux règles de la professions, à l'ordre public, aux bonnes mœurs, à l'esprit du Site Internet, ou susceptible de troubler ou choquer les internautes et notamment de heurter leurs convictions morales, religieuses, politique et culturelles. Un tel refus ne fait naître au profit de le Professionnel aucun droit à indemnité.

En outre, l'Hébergeur pourra également refuser tout hébergement faisant mention, directement ou indirectement, des concurrents du Site Internet ou toute annonce qui comporterait des rappels ou des éléments de sites concurrents du Site Internet.

La responsabilité de l'Hébergeur ne pourra en aucun cas être recherchée dans le cas d'un refus au titre du présent article.

III. LIMITATION DE RESPONSABILITE

3.1. Sauf dol ou faute lourde, l'Hébergeur, ses sous-traitants et fournisseurs ne seront tenus en aucun cas à réparation, pécuniaire ou en nature, du fait d'erreurs ou d'omissions dans la composition ou la traduction d'une Vitrine Virtuelle, d'un Profil ou d'une Annonce. En particulier, de tels événements ne pourront en aucun cas justifier un refus de paiement, même partiel, ni ouvrir droit à une Vitrine Virtuelle, un Profil ou une Annonce compensateur aux frais de l'Hébergeur, au remboursement du prix ou à une indemnisation sous quelque forme que ce soit.

3.2. L'Hébergeur n'est tenue à l'égard du Professionnel qu'à une obligation de moyens pour l'exécution des présentes. En aucun cas l'Hébergeur ne sera responsable des préjudices indirects, tels que préjudice commercial, perte de clientèle, perte de commande, trouble commercial quelconque, perte de bénéfice, perte d'image de marque ou action dirigée par un tiers, qui pourraient être subis par le Professionnel. En tout état de cause, la responsabilité de l'Hébergeur vis-à-vis du Professionnel sera limitée au montant effectivement payé pour l'hébergement de la Vitrine Virtuelle, du Profil ou des Annonces.

3.3. Aucune annulation d'un hébergement par le Professionnel ne sera possible après la mise en ligne de la Vitrine Virtuelle, du Profil ou de l'Annonce.

Les réclamations, quelle qu'en soit la nature ne seront reçues que par écrit et dans un délai maximum de quinze (15) jours après la date de la facture. Ces dernières ne peuvent entraîner aucun recours ou demande d'indemnités de la part du Professionnel.

3.4. Ni le Professionnel, d'une part, ni l'Hébergeur, ses sous-traitants ou fournisseurs, d'autre part, ne pourront être tenus pour responsables de tout retard, inexécution ou autre manquement à leurs obligations au titre des présentes (i) qui résulterait, directement ou indirectement, d'un événement échappant à leur contrôle raisonnable, et n'aurait pas pu être évité à l'aide de mesures de précaution raisonnables, solutions de remplacement raisonnables ou autres moyens commercialement raisonnables, ou (ii) qui ne résulterait pas d'une faute grave de leur part.

3.5. Indépendamment de la faculté offerte à l'Hébergeur à l'article 2.7, l'Hébergeur se réserve le droit de suspendre ou d'arrêter tout ou partie de l'hébergement de la Vitrine Virtuelle, du Profil ou de l'Annonce sur le Site Internet, moyennant un préavis d'un mois, sans être tenu de verser au Professionnel une indemnité de quelque nature que ce soit. La Vitrine Virtuelle, le Profil ou l'Annonce qui, de ce fait, ne seraient pas hébergés, seront remboursés au Professionnel.

3.6. L'Hébergeur n'est pas responsable de la capture des données qui serait faite à son insu, ni de la traçabilité qui en résulterait.

3.7. Le Professionnel déclare connaître l'étendue de diffusion du site, avoir pris toutes précautions pour respecter la législation en vigueur des lieux de réception et décharger l'Hébergeur de toutes responsabilités à cet égard.

3.8. Le Professionnel accepte que les données collectées ou recueillies sur le site soient conservées par le fournisseur d'accès et utilisées à des fins statistiques ou pour répondre à des demandes déterminées ou émanant des pouvoirs publics.

3.9. Ni l'Hébergeur, ni ses sous-traitants ou fournisseurs, ne pourront être tenus pour responsables des retards ou impossibilités de remplir leurs obligations contractuelles, en cas :

- de force majeure telle que définie à l'article 7.2 ci-après (et relative notamment à tous actes de guerre, atteintes à l'ordre public, épidémies, incendies, inondations et autres désastres, tous actes gouvernementaux, toutes grèves et « lock-out »

- d'interruption de la connexion au Site Internet en raison d'opérations de maintenance ou d'actualisation des informations publiées,
- d'impossibilité momentanée d'accès au Site Internet en raison de problèmes techniques, quelle qu'en soit l'origine,
- d'attaque ou piratage informatique, privation, suppression ou interdiction, temporaire ou définitive, et pour quelque cause que ce soit, de l'accès au réseau Internet.

Le Professionnel reconnaît en outre qu'en l'état actuel de la technique et en l'absence de garantie des opérateurs de télécommunications, la disponibilité permanente du site ne peut être garantie.

IV. CONDITIONS DE DUREE ET DE RESILIATION

L'Hébergement de la Vitrine Virtuelle, du Profil et de l'Annonce est d'une durée ferme non résiliable de douze (12) mois, renouvelable par tacite reconduction, à moins qu'une des parties notifie à l'autre son intention de ne pas renouveler l'hébergement par lettre recommandée avec accusé de réception en respectant un préavis de 3 mois.

V. CONDITIONS DE PAIEMENT

5.1. Sauf accord contraire constatée par écrit, tous les paiements doivent être effectués dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture de l'Hébergeur, à l'ordre de celui-ci. Le prélèvement automatique est le moyen de paiement proposé, dans certains cas le paiement par chèque ou virement peut être accepté. Les paiements par chèques ou traites même acceptées, n'apporteront ni novation, ni dérogation aux conditions de paiement.

Néanmoins, l'Hébergeur se réserve le droit de réclamer à tout nouveau client ou à tout client ne présentant pas les garanties financières suffisantes un règlement total ou partiel avant tout hébergement.

5.2. En cas d'incident de paiement ou d'incertitude quant à la capacité du Professionnel à faire face à ses engagements, l'Hébergeur se réserve le droit, même après exécution partielle d'un hébergement, de solliciter des conditions de règlement plus strictes (telles qu'un paiement d'avance) ou d'exiger de la part du Professionnel des garanties supplémentaires.

Ainsi, il est dorénavant déjà précisé que le refus d'acceptation de traites, le défaut de paiement d'un seul effet, d'un chèque, ou d'une facture à son échéance, rendent immédiatement exigible l'intégralité de la créance de l'Hébergeur sans mise en demeure préalable.

Parallèlement, l'Hébergeur se réserve le droit de suspendre l'hébergement de la Vitrine Virtuelle, du Profil ou de l'Annonce en cours sur le Site Internet, à compter du constat du refus d'acceptation de traite ou du défaut de paiement et jusqu'à réception de l'intégralité des sommes dues par le Professionnel.

Enfin, il est rappelé qu'en application de l'article L441-6 du Code de commerce, toute somme non payée à la date de règlement figurant sur la facture donnera lieu au paiement d'intérêts de retard exigibles à partir du jour suivant cette même date et jusqu'à son complet paiement sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal, et ce sans qu'un rappel de la part de l'Hébergeur soit nécessaire.

5.3. Il est à noter également que si le Professionnel ne respecte pas l'une de ses obligations contractuelles, notamment son obligation de paiement, l'Hébergeur a de plein droit la faculté d'interrompre l'hébergement de la Vitrine Virtuelle, du Profil et de l'Annonce, à tout moment et sans indemnité, huit (8) jours après l'envoi d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet.

Le Professionnel dans cette situation sera tenu auprès de l'Hébergeur, outre le paiement de toutes les sommes dues à la date de la résiliation, du paiement d'une indemnité de résiliation égale à 75% HT de l'intégralité des sommes qui auraient été perçues par l'Hébergeur, en sus des intérêts de retard.

5.4. Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé

VI. PRIX

6.1. Le barème des prix et les conditions générales d'utilisation est communiqué au Professionnel sur simple demande.

Les tarifs sont indiqués hors taxes.

6.2. L'hébergement de la Vitrine Virtuelle, du Profil et de l'Annonce est facturé sur la base du barème de prix en vigueur au jour de la demande d'hébergement. Les tarifs publiés sont relatifs à une date déterminée. En conséquence, l'Hébergeur se réserve la possibilité de les modifier à tout moment.

Toute modification du barème de prix s'appliquera

- pour l'hébergement non encore exécuté mais déjà commandé, après un préavis d'un (1) mois suivant la transmission des nouveaux tarifs au Professionnel,
- pour tous les nouveaux hébergements, dès la publication du nouveau barème.

6.3. La facturation des Vitrites Virtuelles, des Profils et des Annonces s'effectue annuellement.

6.4. Outre les remises et dégressifs accordés en application du barème tarifaire, l'Hébergeur se réserve le droit d'établir des tarifs spéciaux dans les hypothèses suivantes :

- opérations de parrainage, mécénat, sponsoring pour lesquelles le nom et/ou le(s) logotype(s) de l'Hébergeur est mis en avant,
- campagnes d'intérêt général réalisées par des associations à but non lucratif,
- promotions spéciales. Les modalités de ces tarifs promotionnels et l'étendue de la prestation de l'Hébergeur seront déterminées en cas par cas.

VII. FORCE MAJEURE

7.1. En cas de force majeure, l'hébergement de la Vitrine Virtuelle, du Profil et de l'Annonce sera suspendu dans un premier temps, puis pourra être résilié de plein droit par l'une ou l'autre des parties, si le cas de force majeure se prolongeait plus d'un (1) mois,

7.2. La force majeure s'entend de tout événement extérieur, irrésistible et imprévisible et de son interprétation par la jurisprudence et empêchant l'une des parties d'exécuter les obligations ou rendant l'exécution de celles-ci excessivement onéreuses. De façon expresse, seront considérés comme des cas de force majeure, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français, les grèves totales ou partielles, internes ou externes à l'une des parties, à un fournisseur ou sous-traitant, lock-out, blocages des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, incendies, tempêtes, inondations, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, blocage des moyens de télécommunications, y compris les réseaux, et tout autre cas indépendant de la volonté expresse de l'Hébergeur empêchant l'exécution normale des prestations. Est en outre assimilée à un cas de force majeure une coupure d'alimentation électrique de plus de 48 heures. Chaque partie notifiera à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception la survenance de tout cas de force majeure dans les 48 heures suivant ladite survenance.

VIII. FICHIERS

Les informations fournies par le Professionnel pour l'exécution des présentes feront l'objet d'un traitement informatisé dans les fichiers de l'Hébergeur. Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, le Professionnel dispose d'un droit d'accès de rectification, de suppression et d'opposition des données le concernant auprès de l'Hébergeur. Le Professionnel peut s'opposer à ce que ces

informations nominatives fassent l'objet d'un traitement ou soient transmises à des tiers en l'indiquant expressément à l'Hébergeur.

Le Professionnel pourra exercer son droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations qui le concernent en contactant exclusivement par écrit : DBAB - 153, rue Lamothe – 33880 CAMES

IX. PROPRIETE INTELLECTUELLE

9.1. Le Professionnel déclare disposer pour l'ensemble des éléments entrant dans la composition de la Vitrine Virtuelle, du Profil et de l'Annonce (textes, photographies...) de tous les droits et autorisations de tout ayant droit (notamment les auteurs, concepteurs, réalisateurs et, d'une manière générale, de toute personne physique ou morale qui s'estimerait lésée par la diffusion de la Vitrine Virtuelle, du Profil et de l'Annonce, à quelque titre que ce soit ou qui estimerait avoir un droit à faire valoir à l'occasion de la diffusion de la Vitrine Virtuelle, du Profil et de l'Annonce sur le Site Internet) éventuellement nécessaires à la parution de la Vitrine Virtuelle, du Profil et de l'Annonce sur le Site Internet et garantit l'Hébergeur contre tout trouble, revendication ou réclamation quelconque à ce titre. En conséquence, la Vitrine Virtuelle, du Profil et de l'Annonce paraissent sous la responsabilité exclusive du Professionnel.

9.2. Le Professionnel déclare expressément disposer de l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation des photographies, que celles-ci ne portent pas atteinte aux droits des tiers, et notamment au droit à l'image des propriétaires sur les biens photographiés au titre de la propriété littéraire et artistique sur ces biens.

Le Professionnel déclare et garantit notamment à l'Hébergeur qu'il a reçu toutes les autorisations nécessaires afin de reproduire sur tout type de site internet, et plus particulièrement sur le Site Internet, les photographies qu'il met en ligne sur le Site Internet et pour tout type d'utilisation, et que ces autorisations sont valables pendant toute la durée de leur parution.

Le Professionnel garantit l'Hébergeur pour chaque photographie contre tout trouble, revendication, éviction ou réclamation quelconque à ce titre.

9.3. Le Professionnel déclare expressément disposer de l'ensemble des droits nécessaires à la transmission à l'Hébergeur et à la mise en ligne de son logo sur le Site Internet. Le Professionnel garantit l'Hébergeur contre tout trouble, revendication, éviction ou réclamation quelconque à ce titre.

9.4. Le Professionnel ne dispose d'aucun droit de propriété sur le Site Internet, ni sur les droits de propriété intellectuelle qui y sont liés. Sans accord écrit et préalable de l'Hébergeur, toute reproduction ou distribution de l'un quelconque des éléments du Site Internet, sont strictement interdits, et le Professionnel demeurera seul responsable vis-à-vis de l'Hébergeur de toute atteinte à son droit de propriété.

X. CONCURRENCE

L'Hébergeur ne peut garantir que des professionnels concurrents ne soient pas présents sur le Site Internet

XI. ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Tout litige relève de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.